Auditeurs libres

Vous souhaitez vous inscrire en tant qu'auditeur libre au sein de notre établissement.

Inscriptions 2024/2025 : A partir du 26 juin 2024

Le statut d'auditeur libre vous permet d'accéder aux cours magistraux de la formation et aux bibliothèques.

Il n'y aura pas d'évaluations, ni de diplôme délivré.

L'université ne garantit pas la compatibilité des emplois du temps des cours magistraux sélectionnés.

Prenez connaissance du guide de l'auditeur libre et consultez le catalogue des cours disponibles.

Procédure d'inscription :

1. Téléchargez et complétez le dossier d'inscription.
2. Envoyez votre dossier complet à l'adresse scolarite@u-bordeaux-montaigne.fr
3. Après vérification de votre dossier d'inscription,et s'il est complet, un message vous sera adressé pour vous indiquer les modalités de paiement.
4. Une fois le paiement reçu, un certificat de scolarité avec vos identifiants vous sera adressé.
5. Activez votre compte sur l'espace étudiant de l'université,
6. Envoyez la **fiche d'inscription aux cours (3)** à l'adresse mail indiquée dans le guide,
7. Une fois votre inscription aux cours traitée par votre UFR, vous pourrez consulter votre emploi du temps en ligne sur votre Espace numérique de Travail.

Cliquez sur les icônes ci-dessous pour télécharger les documents nécessaires à votre inscription :

1 Guide auditeur libre

2 Catalogue des cours

3 Fiche d'inscription